ADFI Paris Île-de-France

Rapport moral – Rapport d'activité 2018

En préambule il est important de noter que des bénévoles, dont certains apportaient leur énergie à l'association depuis vingt ans, ont souhaité ne plus assurer de permanence à partir de l'été 2018. Ceci est parfaitement – non seulement admissible – compréhensible compte-tenu de leur âge variant entre 75 et 87 ans. Nous avons donc été obligés de répartir le travail qu'ils assuraient sur les bénévoles actifs et cela nous a conduits à différer des projets que nous avions envisagés pour le développement de l'ADFI.

Communication

Des actions n'ont pu être mises en route compte-tenu de la surcharge de travail incombant à l'équipe restante, en particulier pour le traitement des cas.

Facebook

Notre activité de publication est néanmoins restée à un très bon niveau sur **nos deux pages facebook** : la page institutionnelle (accessible par le site) et la page que nous avons choisi d'appeler « bénévoles ADFI Actions antisectes » offrant une diffusion et des contacts moins formels.

Le bilan du fonctionnement de ces pages pour la troisième année pleine est de : **469 publications, 194 622 portées de publication** ... baisse d'environ 11%, résultant d'une volonté d'opérer une plus grande sélection sur les sujets diffusés.

Formation professionnelle

La volonté, pour l'ADFI Paris - Île-de-France, de lancer une nouvelle activité : en formation professionnelle, s'est traduite, grâce à la publication au catalogue de formation continue de l'académie de Paris de notre stage « Phénomène sectaire et radicalisation », par la réalisation de trois sessions rassemblant, au total, 48 personnes (professeurs, CPE, infirmières, « Psy EN »).

L'analyse des questionnaires d'évaluation par les stagiaires fait apparaître un taux de satisfaction par rapport aux attentes de 100% et une moyenne de 94% de satisfaits par rapport aux apports. Ce dernier chiffre nous semble pouvoir être expliqué par l'approche que nous utilisons : traiter globalement de la pensée extrême ce qui évite, en particulier, de stigmatiser une religion quand nous traitons de la radicalisation, mais également par l'introduction d'une approche psychologique profondément marquée. Ce stage fait l'objet d'une co-animation par un spécialiste du domaine sectaire (bénévole ADFI) et un psychologue connaissant, bien entendu, les particularités des pensées extrêmes.

Les actions de sensibilisation au phénomène sectaire dans les lycées se sont réduites par suite du développement de la nouvelle activité ci-dessus mentionnée et ont concerné, en 2018, **372 lycéens, 13 professeurs**.

Nous pouvons rappeler que sur les quatre dernières années 3602 élèves – soit une moyenne de 900 par an – ont été sensibilisés selon cette approche de la pensée extrême sous ses divers aspects, incluant les théories du complot et les « illuminati » ... qui ne sont pas, dans notre jeunesse, un phénomène anodin.

Le soutien aux familles et aux victimes, activité « traditionnelle », savoir-faire fondamental des ADFI, reste très important à l'ADFI Paris IDF. C'est cette action « de terrain » qui permet d'étayer le reste de l'activité, par exemple la sensibilisation, par l'expérience qu'elle nous apporte sur l'évolution du phénomène sectaire.

Il s'agit de ce que nous appelons le « traitement des cas » qui peut prendre plusieurs formes : initié par un appel téléphonique ou un email ce soutien peut consister en une longue conversation téléphonique, mais se décline généralement en un ou plusieurs rendez-vous. L'action de l'ADFI est essentiellement un accompagnement humain – voire humaniste – car en cas de besoin spécialisé nous orientons vers les points d'accès au droit, des avocats connaissant bien la problématique sectaire ou des psychologues extérieurs.

La répartition géographique de ces contacts est la suivante :

Département d'appel	Téléphone	Mails	Total
75	55	28	85
77	8	3	11
78	5	2	7
91	9	1	10
92	13	4	17
93	7	5	12
94	7	1	8
95	4	13	5
Total IDF	**108**	**44**	**155**
Autres départements	71	18	93
TOTAL	**179**	**62**	**248**

Le nombre « d'appels » - de **cas traités** - a donc été, en 2018, de **248,** mails compris. Ceci représente une baisse, en apparence importante, mais nous nous sommes attachés à isoler les « cas ».

Cependant, force est de constater que les appels téléphoniques sont beaucoup plus rares que les années précédentes, sans que nous sachions l'expliquer. Le nombre de mails de sollicitation continue de croître et représente près de 25% du total.

Il s'ajoute à cela un certain nombre de contacts initiés par nos pages Facebook qui restent très marginaux sur l'année 2018, mais sont intégrés dans la colonne Total.

Un cas peut être suivi sur plusieurs mois, voire années, car les familles ou les victimes établissent avec l'ADFI une relation de confiance qui leur permet de « faire le point » sur le recul qu'ils prennent, très progressivement, par rapport au traumatisme qu'ils ont subi. Dans ce contexte le groupe de parole d'anciens adeptes des Témoins de Jéhovah reste très actif. Des demandes de réunions de groupes de parole autres (toutes dérives sectaires) sont formulées mais la mise en place de tels groupes reste très difficile, les demandeurs ayant du mal à se libérer, même un samedi matin.

Les différentes mouvances rencontrées présentent le profil ci-dessous :

Mouvance	Nombre d'interrogations	Mouvance	Nombre d'interrogations	Mouvance	Nombre d'interrogations
Coaching	2	Mormons		Raëliens	0
Développement personnel	16	Mouvance bouddhiste	17	**Santé bien-être**	**24**
Diverses religions	7	Mouvance catholique	11	Scientologie	11
Enfants indigo	0	**Mouvance évangélique et protestante**	**37**	Témoins de Jéhovah	15
Esotérisme, occultisme, paranormal	15	Mouvance hindouiste	5	Vente multi-niveaux	11
Formation professionnelle	1	Mouvance islam	1	Autres	67
Gurdjieff		Mouvance judaïque	1		
Islam radical	2	Néo-chamanisme	5		

La mouvance évangélique reste en important développement en Île-de-France, ce qui ne surprendra aucun des intervenants sur le terrain.

Les déviances en matière de santé bien-être se multiplient en offrant à chacun l'illusion d'une amélioration de son état physique ou/et psychique à l'aide de processus ne se basant sur aucune analyse scientifique mais relevant plutôt d'une approche confinant à la « magie ».

Le nombre de cas traités en matière de radicalisation islamiste est stable, mais marginal, confirmant l'efficacité du N° Vert (0 800 00 56 96) créé, en 2015, par le Ministère de l'Intérieur.

Nous maintenons, comme indiqué dans le rapport moral de 2017, une classification un peu différente de celle utilisée par l'UNADFI et plus adaptée aux réalités actuelles.

L'évolution du nombre d'adhérents :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
nb. d'adhérents	189	197	182	155	167	141

La baisse continue du nombre d'adhérents depuis 2014 qui avait été enrayée par les efforts tant des adhérents que des bénévoles, s'affirme de façon prononcée et les efforts de « recrutement » sont à redoubler en 2019 pour retrouver une croissance et conforter notre association dans les actions que nous menons contre le phénomène sectaire. Il est absolument vital, aujourd'hui, de convaincre des amis, des relations que nous considérons comme exempts de tentation de dérives secta1res de nous rejoindre dans la lutte que nous menons.

Les adhérents se répartissent en : Hommes **71,** Femmes **70**.

Les bénévoles de l'association ont été au nombre de 17. Il convient de recruter de nouveaux bénévoles pour compenser les départs - évoqués en préambule - de certains d'entre nous qui, compte-tenu du temps consacré à l'ADFI souhaitent maintenant s'investir dans d'autres activités. La nouvelle façon de travailler, à distance, sans présence régulière dans nos locaux, pour des bénévoles en activité professionnelle doit également être accélérée en 2019.

La répartition des bénévoles est la suivante : Hommes 5, Femmes 12.

Le **nombre total d'heures de bénévoles** est de **5634 heures** (soit **3,5 ETP**, sur la base de 1607 h/an) **valorisés** dans notre bilan, avec l'accord de notre expert-comptable, à hauteur de **145 641 €**.

Elles se répartissent sur les domaines suivants :

Administratif	1214 h	35 982,96 €
Communication	1014 h	30 054,96 €
Documentation	42 h	1 244,88 €
Permanences / Hors permanences	3140 h	72 509,32 €
Prévention	65 h	1 926,60 €
Réunions	159 h	3 922,36 €
TOTAL	5634 h	145 641,08 €

Perspectives 2019 :

Nos développements se feront autour de trois axes majeurs, dont certains doivent être une constante préoccupation :

- la recherche de nouveaux adhérents afin de consolider notre représentativité auprès de nos interlocuteurs institutionnels,
- le **développement d'une politique d'appel aux dons tournée vers nos soutiens extérieurs à l'association mais aussi vers nos adhérents**,
- un développement de nos activités de sensibilisation et de notre nouvelle activité de formation professionnelle. Ceci, bien entendu, sous l'angle de la pensée extrême : phénomène sectaire, radicalisation sans pour autant stigmatiser une religion, théories du complot, etc.
- il convient également d'envisager l'abandon de nos locaux (fin du bail en 2020) qui représentent près de 50% de notre budget de fonctionnement et donc de développer sous une autre forme que la présence physique en « permanences » les liens qui unissent les bénévoles entre eux et l'accueil des victimes.

Daniel SISCO

Président

2. Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice.
Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 19 ou date de début : date de fin :

CHARGES	Montant[4]	PRODUITS	Montant
60 – Achats	3100	**70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services**	1700
Prestations de services	1000	**74 - Subventions d'exploitation[5]**	28000
Achats matières et fournitures	2100	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Autres fournitures		DDCS 75	1500
61 - Services extérieurs	16620		
Locations	16200		
Entretien et réparation	200		
Assurance	220		
Documentation		Région(s) :	
62 - Autres services extérieurs	3830	Département(s) :	8500
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2200		
Publicité, publication		Intercommunalité(s) : EPCI[6]	
Déplacements, missions	500		
Services bancaires, autres	1130	Commune(s) :	
		Ville de Paris	18000
63 - Impôts et taxes	50	Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes	50	Fonds européens	
64 - Charges de personnel	12310		
Rémunération des personnels	8687	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
Charges sociales	3623	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante	250	**75 - Autres produits de gestion courante**	8100
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	8100
66 - Charges financières		**76 - Produits financiers**	200
67 - Charges exceptionnelles		**77- produits exceptionnels**	
68 - Dotation aux amortissements	1840	**78 - Reprises sur amortissements et provisions**	
TOTAL DES CHARGES	38000	**TOTAL DES PRODUITS**	38000
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE[7]			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	**87 - Contributions volontaires en nature**	0
860-Secours en nature		870-Bénévolat	
861-Mise à disposition gratuite de biens et service		871-Prestations en nature	
862-prestations			
864-Personnel bénévole		875-Dons en nature	
TOTAL	38000	**TOTAL**	38000

[4] Ne pas indiquer les centimes d'euros.

[5] L'attention du demandeur est appelée sur la nécessité de faire figurer sous cette rubrique le détail de tous les financements demandés auprès des financeurs publics. Les indications valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant toutes les autorités sollicitées.

[6] Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

[7] Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.